

ÉTÉ 2022

CAMP DE JOUR DE SAINT-ÉPIPHANE

Guide parents-enfants



BIENVENUE AU CAMP DE JOUR DE SAINT-ÉPIPHANE

Préambule

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant au camp de jour estival de la Municipalité de Saint-Épiphanie. Afin de lui offrir un bel été, en toute sécurité, nous vous demandons de prendre le temps de lire ce guide avec votre enfant.

À l'intérieur de ce guide, vous trouverez toute l'information pertinente concernant le camp de jour.

Bon été!





MISSION ET OBJECTIFS

Mission

La Municipalité de Saint-Épiphane offre un camp de jour de 7 semaines permettant aux enfants de 4 à 12 ans de vivre des expériences de loisirs variées, et ce, dans un cadre sécuritaire et enrichissant.

Au camp de jour de Saint-Épiphane, on se crée des souvenirs pour la vie!

Objectifs

- Offrir des activités stimulantes, diversifiées, enrichissantes et pédagogiques dans un environnement amusant et sécuritaire;
- Promouvoir des valeurs de respect et de bonne conduite envers les jeunes et son environnement;
- Permettre à la clientèle de s'impliquer dans une vie de groupe et à la découverte de son milieu;
- Offrir des sorties extérieures à plusieurs reprises durant l'été.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Forfaits

Camp de jour complet :

Ce forfait comprend l'inscription à toutes les activités du camp de jour, incluant les sorties. De plus, un t-shirt et une casquette du camp de jour seront offerts à votre enfant.

Tarif: 170 \$

Camp de jour hebdomadaire :

Ce forfait comprend l'inscription à une seule semaine de camp de jour. Il y a possibilité de choisir plusieurs semaines. Votre enfant sera inscrit aux activités de la semaine que vous choisirez seulement.

Tarif: 45 \$/semaine

Camp de jour complet avec service de garde:

Ce forfait comprend l'inscription à toutes les activités du camp de jour et du service de garde, incluant les sorties. De plus, un t-shirt et une casquette du camp de jour seront offerts à votre enfant.

Tarif: 370 \$

Camp de jour complet avec service de garde + soccer:

Ce forfait comprend l'inscription à toutes les activités du camp de jour et du service de garde, incluant les sorties. De plus, un t-shirt et une casquette du camp de jour seront offerts à votre enfant. Il sera également inscrit au soccer pour la saison estivale (activité en dehors des heures de camp de jour). Tarif: 395 \$

Service de garde :

Le service de garde fonctionne de 7 h 30 à 9 h, de 12 h à 13 h et de 16 h à 17 h 30. Toutefois, veuillez noter que le service de garde de 12 h à 13 h est GRATUIT et ne nécessite pas d'inscription.

Tarif: 35 \$/semaine.

Inscriptions (information générale)

Le camp de jour s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans (les enfants doivent avoir 4 ans au début du camp).

L'enfant doit être autonome pour aller à la toilette. Il doit donc être propre.

Paiement

Le paiement peut se faire en espèce, par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphanie ou encore par carte de crédit en utilisant la plateforme Qidigo au maximum le 10 juin 2022.

Si le camp de jour de votre enfant est financé par un organisme, vous devez entrer préalablement en contact avec celui-ci afin qu'il vous délivre une attestation de prise en charge. Vous devrez également apporter une lettre d'une personne ou d'un organisme qui se tient responsable financièrement en cas de bris ou de détérioration de matériel.

Il y a des frais de 25 \$ pour tous les chèques sans fonds qui nous seront retournés par une institution financière.



MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Politique de remboursement

Annulation d'inscription de votre part

La demande de remboursement doit être faite par écrit. Des frais administratifs de 15 % seront retenus.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà du 17 juin 2022.

Annulation pour raison médicale

Annulation recevable en tout temps. Le coût sera remboursé au prorata, mais sans frais administratifs et uniquement pour raison d'ordre médical (inclus les cas positifs à la COVID-19, preuve médicale à l'appui).

La demande devra être faite par écrit et accompagnée d'une copie originale du certificat médical dûment signé par un médecin.

Mauvais comportement

Aucun remboursement ne sera possible dans le cas d'un retrait, d'une suspension ou d'une expulsion de l'enfant en cas de manquement au code de vie.

Reçu fiscal (Revelé 24)

Le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire transmettra au début de la prochaine année, ou un peu avant, un relevé 24 à chaque famille qui le souhaite et qui aura inscrit son enfant au camp de jour. Il sera émis au nom du payeur seulement. Pour ce faire, vous devez indiquer dans votre compte Qidigo, le Numéro d'Assurance Sociale (NAS) de la personne qui paie les activités. Vous recevrez ce relevé par courriel.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu du camp de jour

Les rendez-vous ont lieu tous les matins à la salle Desjardins du centre communautaire Innergex Viger-Denonville situé au 220, rue du Couvent à Saint-Épiphane.

Horaires

Camp de jour :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Service de garde :

7 h 30 à 9 h / 12 h à 13 h / 16 h à 17 h 30

Règles de l'arrivée et du départ

Arrivée au camp :

Par souci de sécurité, l'idéal serait que le parent accompagne chaque matin son enfant et se présente avec lui à l'accueil du camp.

L'arrivée se fait à l'entrée de la salle Desjardins. S'il fait beau, l'accueil se fait sur la patinoire extérieure.

Départ :

Le départ du camp de jour se fera à la salle Desjardins. Il est primordial d'inscrire sur le formulaire d'inscription le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

Les personnes autorisées doivent toujours se présenter à un animateur et l'aviser du départ de l'enfant.

Si une personne n'est pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs demanderont une pièce d'identité et appelleront les parents pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personne. S'ils n'obtiennent aucune réponse, ils refuseront de laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même s'il la connaît très bien.

Vous pouvez également remettre le matin même une lettre signée qui mentionne la personne qui viendra récupérer votre enfant même si elle n'est pas sur la liste. Les animateurs demanderont alors une pièce d'identité à cette personne pour laisser partir l'enfant avec elle, faute de quoi l'enfant ne sera pas autorisé à quitter.

Si vous permettez à votre enfant de revenir seul à la maison, vous devez l'indiquer sur le formulaire d'inscription et il devra avertir lui-même son moniteur de son départ.

Frais de retard :

Après 17 h 30, le parent devra payer des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes, et ce, par enfant. Vous devrez payer tout de suite ou à la prochaine venue de votre enfant au camp. À défaut de paiement, une facture vous sera émise par la Municipalité.

Au camp de jour de Saint-Épiphane, on profite de notre été et joue dehors!

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tenue vestimentaire

Prévoyez des vêtements adaptés à la météo.

Dans tous les cas et afin de profiter au maximum des activités, votre enfant doit porter :

- Un pantalon ou un bermuda (le port de la jupe ou de la robe n'est pas recommandé);
- Des espadrilles (souliers fermés obligatoires);
- Un chandail couvrant le ventre et les épaules;
- Il est important de bien identifier les vêtements de votre enfant.

Sac à dos

Dans le sac à dos il y a **toujours** :

- Une casquette (fourni par le camp de jour) ou un chapeau;
- De la crème solaire (1 par enfant même en cas de fratrie);
- Un imperméable;
- Une serviette de plage OBLIGATOIRE (pour l'heure du lunch);
- Un maillot de bain;
- Linge de rechange;
- Mouchoirs;
- Sandales ou souliers d'eau;
- Lunch froid avec 2 collations;
- Kit scolaire (ciseau, colle, crayons couleur, etc.);
- Un sourire et beaucoup de bonne humeur;

Il est important de bien identifier les objets de votre enfant. Aucun autre objet ne sera accepté dans le sac. Le sac à dos doit retourner à la maison après chaque journée de camp pour la simple raison que s'il y a une activité aquatique le lundi (par exemple), le costume de bain sera, mouillé tout le restant de la semaine dans le sac... Pas très pratique! Chaque enfant aura un espace pour déposer son sac chaque matin.

À la page suivante, vous trouverez un petit outil que vous pouvez utiliser ayant l'objectif d'avoir toujours tout ce que votre enfant a besoin pour une journée de camp.

Collation et boîte à lunch

Votre enfant doit apporter deux collations; une pour la matinée et une autre pour l'après-midi dans une boîte à lunch.

Veillez privilégier l'utilisation d'un bloc réfrigérant, car aucun plat ne sera entreposé dans le réfrigérateur. Dans le but de promouvoir les saines habitudes de vie, nous vous demandons de donner des collations saines à vos enfants tous les jours de camp: fruits, légumes et produits laitiers. Un dessert peut être donné, mais il doit être mangé sur l'heure du dîner.

De plus, nous vous demandons également de fournir uniquement un repas froid pour éviter de manipuler l'ensemble des plats des enfants pour les mettre au four à micro-ondes.

Il est strictement interdit d'apporter des aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachide ainsi que des fruits de mer afin d'éviter un phénomène d'allergie.

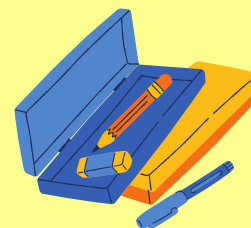
La boîte à lunch ne doit pas contenir de contenant en verre.

Au camp de jour de Saint-Épiphane, on reçoit la visite des pompiers, des policiers et des ambulanciers!

LISTE DE MATÉRIEL

Chaque enfant doit avoir tous les éléments de cette liste de matériel à chaque jour de camp :

Éléments	<input checked="" type="checkbox"/>
Casquette (fourni par le camp de jour) ou chapeau	<input type="checkbox"/>
Crème solaire (1 par enfant, même en cas de fratrie)	<input type="checkbox"/>
Imperméable	<input type="checkbox"/>
Serviette de plage (pour le dîner et activités aquatiques)	<input type="checkbox"/>
Maillot de bain	<input type="checkbox"/>
Vêtements de rechange	<input type="checkbox"/>
Lunch froid avec 2 collations	<input type="checkbox"/>
Souliers fermés (espadrilles)	<input type="checkbox"/>
Sandales ou souliers d'eau (pour activités aquatiques)	<input type="checkbox"/>
Chandail chaud	<input type="checkbox"/>
Bouteille d'eau	<input type="checkbox"/>
Kit scolaire (Crayons de couleur en bois, crayons feutres, crayons de plomb, gomme à effacer, aiguise-crayon, ciseau, colle, règle)	<input type="checkbox"/>



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Absences

En cas d'absence, il vous appartient de prévenir le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire du camp de jour dans les meilleurs délais soit par téléphone au 418-862-0052 postes 480, par courriel à sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca ou sur le groupe Messenger spécialement créé pour le Camp de jour (voir section Communication).

Si votre enfant doit quitter le camp au cours de la journée, vous devrez aviser le coordonnateur et son animateur le matin même.

Nous espérons ne pas avoir un nombre d'absences trop élevées ou d'absences prévenues trop souvent au dernier moment puisque la programmation, le contenu des activités et le matériel nécessaire sont en fonction du nombre d'enfants. Par conséquent, l'effectif est un paramètre très important à connaître et si ce dernier venait sans cesse à être modifié, cela ne favoriserait pas une offre de qualité.

Nous espérons donc pouvoir compter sur la fidélité de votre enfant au camp de jour, mais qu'en cas d'empêchement, vous puissiez nous prévenir dans les meilleurs délais.

Objets personnels

Objets perdus :

Un bac d'objets perdus sera installé à la salle Desjardins. Tous les objets trouvés seront déposés dans celui-ci. Il est de votre responsabilité de regarder s'il y a des choses qui appartiennent à votre enfant. Le bac sera gardé jusqu'à la fin du mois d'août. Les vêtements non réclamés seront ensuite donnés à des organismes communautaires.

Objets de valeur :

Ne laissez pas votre enfant apporter des objets de valeur au camp. Les animateurs ne sont pas autorisés à assurer la garde de ces objets. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'objet brisé, perdu ou volé.

Communications

Vous pouvez communiquer avec le camp de jour de différentes façons :

- Téléphone : 418-862-0052 poste 480
- Courriel : sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
- Messenger : Camp de jour 2022
- Facebook du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire

Toutes les informations relatives au camp de jour peuvent être consultées sur cette page.

Pour une communication plus rapide avec l'équipe d'animation, veuillez utiliser le groupe Messenger. Ce même groupe servira également à l'équipe d'animation pour diffuser des rappels importants concernant les activités spéciales.

ACTIVITIÉS ET SORTIES SPÉCIALES

Activités

Toutes les semaines, vos enfants auront la chance de faire des activités variées! Voici les activités régulières prévues pour cet été:

- Sport: activités sportives extérieures et intérieures (selon la température)
- Bricolage: Minimum 1 bricolage par semaine.
- Science: Minimum 1 activité scientifique par semaine.
- Cuisine: 1 activité culinaire par semaine.
- Aquatique: Activité aquatique à toutes les semaines (glissade d'eau, fusil à l'eau, bataille de ballounes d'eau, etc.)
- Biblio: 1 activité par semaine à la bibliothèque municipale avec le Club de lecture Desjardins (Lectures de conte + activité reliée au conte)
- Journée carrière: Visite de personnes faisant des métiers qui sortent de l'ordinaire.
- Pompiers, policiers, ambulanciers: sensibilisation auprès des enfants.
- Et encore plus.

Sorties spéciales

Deux sorties spéciales sont prévues dans l'été:

Rimouski: Sentier d'hébertisme en avant-midi et visite du parc Beauséjour en après-midi. Une crème glacée sera offerte à chaque enfant.

Sortie Desjardins: Visite de la Maison Alphonse Desjardins et à la Maison Louise carrier à Lévis en avant-midi + visite de l'Aquarium du Québec en après-midi. Une demie queue de castor sera offerte à chaque enfant. Cette sortie est entièrement payée par les caisses Desjardins Viger et Villeray.



Sentier d'hébertisme



Maison Alphonse Desjardins



Aquarium du Québec



Parc Beauséjour



Maison Louise Carrier



Aquarium du Québec

SANTÉ/SÉCURITÉ

Fiche santé

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devez impérativement remplir la fiche santé. La fiche santé se trouve sur la plateforme Qidigo dans la section « Formulaire ». Si votre enfant était inscrit l'an passé, veuillez vous assurer qu'il n'y a pas eu de changement au niveau de la santé de votre enfant.

S'il y a eu des changements, il est important d'aller modifier le formulaire sur Qidigo.

Médicaments

Médicaments en vente libre :

Il est à noter qu'aucun médicament en vente libre ne sera distribué ou administré par le personnel du camp de jour et ceci, afin d'assurer la sécurité de tous les enfants.

Dans le cas où l'enfant présente des symptômes de fièvre, de grippe, de rhume, de gastro-entérite ou toute autre indication de risque de contagions, le parent sera dans l'obligation de garder l'enfant à la maison ou de venir le chercher s'il est au camp.

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Épiphane a adopté une résolution portant sur l'administration de médicaments aux enfants participant au camp de jour et qui stipule que : « pour protéger la sécurité et la responsabilité du personnel étudiant estival et pour ne pas se substituer à la responsabilité et à l'expertise parentales et médicales, l'administration de médicaments dans un contexte de service public doit être légiférée et/ou règlementée et qu'à défaut, comme c'est le cas actuellement, la municipalité n'assume aucun service et, aucune responsabilité quant à l'administration et à la gestion de la prise de médicaments dans le cadre de ses programmes ou activités».

Médicaments prescrits :

Concernant les médicaments prescrits, cette même résolution stipule qu' « en cas de prescription médicale par un médecin et si votre enfant doit obligatoirement prendre des médicaments durant le temps où il se trouve au camp de jour, vous devrez remplir un formulaire médicament précisant la posologie et dégageant de toute responsabilité les employés municipaux.

Toutefois, nous vous recommandons fortement d'utiliser une solution de rechange pour la médication de votre enfant comme par exemple d'administrer les médicaments à la maison (au besoin, consultez votre professionnel de la santé pour une nouvelle posologie ».

Le formulaire médicament devra être accompagné d'une copie de l'ordonnance du médecin précisant une obligation de médication durant le camp de jour ou le service de garde.

Médicament par inhalation :

Dans le cas où l'enfant doit utiliser des pompes (ex: Ventoline), le parent doit la mettre dans le sac de l'enfant tous les jours au même endroit. L'enfant sera responsable de son autoadministration.

Cependant, pour les enfants de moins de 8 ans, l'animateur pourra aider l'enfant à s'autoadministrer le médicament.

Au camp de jour de Saint-Épiphane, la sécurité est aussi importante que le plaisir!

SANTÉ/SÉCURITÉ

Allergies

Si votre enfant présente une intolérance alimentaire ou qu'il est allergique à certains aliments, il sera TRÈS IMPORTANT d'inscrire cette information sur la fiche santé et de rencontrer le personnel d'animation du camp de jour afin de leur expliquer le niveau d'allergie, les réactions possibles ainsi que le traitement à privilégier.

Dans le but de prévenir les séquelles reliées aux allergies alimentaires et aux empoisonnements aux arachides, aux noix et aux fruits de mer, et aussi parce que tous les enfants prennent leur dîner ensemble, nous vous demandons d'éviter les barres tendres à base d'arachides et ses dérivés ainsi que les repas comprenant des fruits de mer et ses dérivés.

Épipen

Si votre enfant souffre de graves allergies, il doit TOUJOURS avoir son ÉPIPEN à proximité. L'idéal est que votre enfant porte un sac banane avec son Épipen à l'intérieur. Vous devrez également mentionner à l'animateur de votre enfant l'endroit où il est rangé. Dans le formulaire à remplir sur Qidigo, nous vous demandons d'indiquer où l'Épipen de votre enfant sera rangé.



Maladie et symptômes COVID

Tout enfant malade (fiévreux, contagieux ou autre) ne peut être admis au camp de jour qu'après avoir reçu un test COVID négatif.

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront avisés par téléphone.

L'accès au camp de jour sera refusé à tout enfant qui présente des symptômes associés à la maladie COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires ou perte d'odorat soudaine). L'accès sera également refusé aux enfants dont les parents ou une autre personne dans la même résidence présentent ces symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19 (cas ou contact).

Prévention des poux

- Attachez les cheveux de votre enfant afin d'éviter les épidémies.
- Vérifier régulièrement la tête de votre enfant.
- Si votre enfant a des poux, avisez immédiatement un animateur ou la coordonnatrice et gardez l'enfant à la maison pour lui administrer un traitement.

Tout enfant chez qui on détectera la présence de poux sera retourné à la maison et il ne pourra réintégrer les activités qu'après avoir été examiné par un responsable du camp de jour.

CODE DE VIE

Généralités

Un code de vie a été mis en place pour le bien-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

Ce code de vie doit être lu en compagnie de votre enfant et vous pouvez en discuter ensemble.

Vous devrez ensuite le retourner signé par un parent et l'enfant lors de votre inscription.

Cas particuliers

Si votre enfant est sujet à un comportement nécessitant une attention particulière, il est important de nous en aviser pour que le personnel du camp de jour puisse prendre toutes les mesures adéquates à la meilleure gestion possible de votre enfant.

Le comportement de votre enfant doit, le moins possible, générer une insécurité pour le reste du groupe ou brimer l'organisation des activités.

C'est pour cette raison que nous insistons sur le fait que vous devez collaborer avec le personnel pour trouver les meilleures solutions à une gestion optimale du comportement de votre enfant en cas de crise et vous rendre disponible au besoin.

Cependant, si les crises se multiplient et qu'aucune amélioration ne se fait ressentir malgré des tentatives de solutions et que, cela met en difficulté la gestion de votre enfant et/ou la gestion des autres enfants lors des activités, vous comprendrez que, nous n'aurons pas d'autres choix que de nous référer au code de vie. Votre enfant pourrait être exclu temporairement ou définitivement du camp de jour tout comme les autres enfants peuvent l'être en cas de comportement inapproprié.

Soyez néanmoins assuré qu'avant d'en arriver là, tous les efforts seront faits de la part du personnel du camp de jour pour gérer le mieux possible le comportement de votre enfant en cas de crise tout en comptant sur votre aide.

Exclusion et facturation en cas de bris

Le contributeur financier du service (parents, garants ou organisme financeur) est responsable des bris occasionnés par l'enfant. Par conséquent, en cas de bris de matériel, celui-ci devra payer les frais de réparation occasionnés et l'enfant sera immédiatement exclu du camp de jour sans possibilité de remboursement.



COVID-19

Formation de groupes bulles

Les groupes seront formés par groupes bulles. Donc, à l'intérieur du groupe, aucune distanciation n'est nécessaire. Lors des activités avec plusieurs groupes, une distanciation de 1 mètre entre les groupes sera obligatoire.

Hygiène des mains

Les enfants et les animateurs devront se désinfecter les mains en arrivant au camp de jour et se laver les mains avec de l'eau et du savon entre chaque activité et avant chaque repas/collation

En cas de symptômes COVID

Si les symptômes apparaissent à la maison: l'enfant doit rester à la maison et le parent avise le camp de jour. L'enfant doit rester en isolement jusqu'à ce qu'il n'ait plus de symptômes .

Si les symptômes apparaissent au camp de jour: nous vous contacterons pour que vous veniez chercher votre enfant le plus rapidement possible.

L'enfant devra rester en isolement jusqu'à ce qu'il n'ait plus de symptômes .

Si votre enfant est positif au test rapide, il devra rester en isolement 5 jours s'il est adéquatement vacciné.

Après les 5 jours d'isolement, votre enfant devra porter un masque en tout temps et respecter une distanciation de 2 mètres pour les 5 prochains jours.



ROUTINE DES ENFANTS - ANIMATEURS

À l'arrivée au camp de jour :



Par souci de sécurité, l'idéal serait que le parent accompagne chaque matin son enfant et se présente avec lui à l'accueil du camp.

L'arrivée se fait à l'entrée de la salle Desjardins. S'il fait beau, l'accueil se fait sur la patinoire extérieure.

Service de garde : 7 h 30 à 9 h

Jeux libres, jeux calmes, jeux dirigés, jeux de société, jeux extérieurs. Au choix de l'animateur.

9 h à 10 h - Début du camp de jour et période de jeux/activités

Pour bien commencer la journée, les enfants débiteront leur journée avec la danse du camp! Suite à la danse, les activités peuvent commencer. Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se laver ou se désinfecter les mains.

10 h à 10 h 15 - Collation + Pause pipi + crème solaire



Avant de manger sa collation les enfants devront se nettoyer les mains avec de l'eau et du savon à la salle de bain. Ils peuvent en profiter, par la même occasion, pour aller aux toilettes. Après s'être nettoyé les mains, c'est l'heure de la collation. Nous invitons les parents à donner des collations santé à leurs enfants, soit un fruit ou un légume, un produit laitier, des céréales (santé), des craquelins avec trempette, etc. Après avoir mangé leur collation, les enfants devront mettre de la crème solaire.

10 h 15 à 11 h 15 - Période de jeux/activités

Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se laver ou se désinfecter les mains.

11 h 15 à 12 h - Période de jeux/activités

Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se laver ou se désinfecter les mains.

12 h à 13 h - Dîner + Crème solaire



Avant le dîner, chaque enfant doit se laver des mains à la salle de bain avec de l'eau et du savon. Il peut en profiter pour aller aux toilettes. Les enfants vont manger leur dîner à l'extérieur, en mode pique-nique. C'est pour cette raison que nous vous demandons de donner seulement des repas froids à vos enfants. C'est également pour éviter toute manipulation avec les plats des enfants.

Lorsque les enfants ont terminé de manger, l'animateur est fortement encouragé à faire un petit jeu tranquille pour le reste de l'heure du dîner. S'il juge que son groupe a besoin d'un moment de repos, il peut décider de faire une période libre. À la fin de la période, les enfants devront mettre de la crème solaire.

ROUTINE DES ENFANTS - ANIMATEURS

13 h à 14 h - Période de Jeux/Activités

Groupe 4-5 ans :

Le début de cette période ou la période en entier (selon l'activité) sera consacrée à une période de repos. Il ne s'agira pas d'une sieste, mais d'activités relaxantes comme la lecture, le yoga, lecture de conte, moment à la bibliothèque ou autre. Cette période permettra aux enfants de se reposer et de reprendre des forces pour le reste de la journée. Une journée de 7 h 30 à 17 h 30 remplit d'activités qui permettent de dépenser de l'énergie peut-être fatiguant pour un enfant de cet âge. La durée minimum de cette période de relaxation sera de 20 minutes. Ensuite, si l'animateur considère que les enfants de son groupe se sont assez reposés, il pourra décider de faire un autre jeu ou activité.

Groupe 5-6 ans, 7-8 ans et 8-10 ans :

Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se désinfecter les mains.

14 h à 14 h 15 - Déplacement + Pause pipi + Nettoyage des mains

Cette période est dédiée à un déplacement de local ou de terrain (terrain, soccer, patinoire, cuisine, bibliothèque, parc) pour varier l'environnement des enfants tout au long de la journée. C'est également un bon moment pour les animateurs de faire une pause pipi pour tout le monde avec nettoyage des mains. * Cette période concerne seulement les journées où il ne pleut pas. Lorsqu'il pleut, les groupes devront rester dans leur local attitré toute la journée.

14 h 15 à 15 h 15 - Période de Jeux/Activité

Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se désinfecter les mains.

15 h 15 à 15 h 30 - Collation + Pause pipi + Crème solaire



Avant de manger sa collation les enfants devront aller se nettoyer les mains avec de l'eau et du savon à la salle de bain. Ils peuvent en profiter, par la même occasion, pour aller aux toilettes. Après s'être nettoyé les mains, c'est l'heure de la collation. Après avoir mangé leur collation, les enfants devront mettre de la crème solaire.

15 h 30 à 16 h - Période de Jeux/Activité

Avant et après chaque activité, l'enfant et l'animateur doivent se désinfecter les mains.

16 h à 17 h 30 - Service de garde

Jeux libres, jeux calmes, jeux dirigés, jeux de société. Au choix de l'animateur.

Départ de l'enfant :



Le départ du camp de jour se fera à la salle Desjardins.

Il est primordial d'inscrire sur le formulaire d'inscription le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!



Desjardins

Caisse de Viger et Villeray



MORNEAU



CAROLINE PROULX

Députée de Berthier
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région de Lanaudière
Ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent

61, chemin de Lavaltrie
Lavaltrie (Québec) J5T 2H4

Caroline.Proulx.BERH@assnat.qc.ca

Tél.: 450 586-3171



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Bureau de circonscription
170, rue de Sherbrooke, bureau 205
Cowansville (Québec) J2K 3Y9
Tél. 450 266-7410 Téléc. 450 263-6584
Isabelle.Charest.BRM@assnat.qc.ca

ISABELLE CHAREST
Députée de Brome-Missisquoi
Ministre déléguée à l'Éducation
Ministre responsable
de la Condition féminine